



HAL
open science

Patrimoines culturel et naturel : analyse des patrimonialisations

Michel Rautenberg, Cécile Tardy

► **To cite this version:**

Michel Rautenberg, Cécile Tardy. Patrimoines culturel et naturel : analyse des patrimonialisations. Culture et Musées, 2013, hors série, La muséologie, 20 ans de recherches, pp.115-138. halshs-00964010

HAL Id: halshs-00964010

<https://shs.hal.science/halshs-00964010>

Submitted on 27 Jan 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Culture et Musées, 2013
Hors série : la muséologie, 20 ans de recherche
Michel Rautenberg
Cécile Tardy

Patrimoines culturel et naturel : analyse des patrimonialisations

Le culturel et le naturel, l'inerte et le vivant

Dans les pays d'Europe occidentale, l'extension de la notion de patrimoine à de nouveaux objets, qu'ils soient culturels ou dits naturels, qu'ils soient matériels, immatériels ou vivants, qu'ils relèvent du passé le plus lointain ou du juste advenu, participe clairement de la modernité, écologique, politique, économique et culturelle. On estime généralement que le cadre institutionnel et politique dans lequel le patrimoine s'est construit a émergé avec la Révolution française (Poulot, 2006), même si des formes plus anciennes ont pu être reconnues ici ou là. Dès lors, depuis plus de deux siècles, le patrimoine suit les transformations de la société et son « invention », qu'il est convenu d'appeler patrimonialisation, reflète bien souvent les enjeux du moment. Depuis l'abbé Grégoire qui associa le patrimoine à la lutte contre le vandalisme et à la gloire de la patrie, jusqu'aux récentes prises de position de l'Unesco sur le Patrimoine culturel immatérielⁱ qui ont largement contribué à relancer les études patrimoniales, depuis l'ouverture du parc national de Yellowstone aux États-Unis en 1872 jusqu'à la convention mondiale sur la biodiversité signée au sommet de la terre à Rio en 1992, l'histoire du patrimoine raconte celle de grands enjeux de la modernité : la construction des nations et l'institution des états modernes, le totalitarisme et les débats sur le postcolonialismeⁱⁱ, les avancées démocratiques et les transformations des sociétés industrielles, la prise de conscience de la finitude de nos ressources naturelles et de l'affaiblissement de la diversité des cultures. Suivre l'histoire du patrimoine et de la patrimonialisation, c'est suivre l'histoire de l'avènement de l'individu qui transcende les classes sociales et c'est accompagner l'émergence de la pensée environnementale.

Le patrimoine accompagne de la même façon l'évolution des sciences de l'homme et celle des sciences de l'environnement : il a favorisé la naissance de l'histoire de l'art avec l'invention des musées (Poulot, 2006), il a préparé le terrain de l'ethnologie de la France dans les années Trente avec la création du musée des Arts et Traditions populaires dont la mission était tant la recherche de terrain que la conservation (Chiva, 1987), il a été l'un des paradigmes des transformations de la géographie dans les années 90 en proposant de nouvelles manières d'aborder les paysages et l'environnement (Veschambre, 2007), il a participé au renouvellement de l'histoire politique avec les travaux de Benedict Anderson ou de Pierre Nora qui ont chacun montré, l'un dans un essai comparatif brillant qui se place à l'échelle du monde, l'autre dans une somme encyclopédique à l'échelle de la France, comment son histoire peut-être considérée comme une métonymie de celle de la construction des nations. Aujourd'hui, le patrimoine a pris toute sa place dans l'excellence académique qui valorise une certaine pluridisciplinaritéⁱⁱⁱ, il est entré de plain pied dans l'ère du numérique^{iv} et il mobilise nombre de jeunes chercheurs, plutôt géographes et anthropologues^v.

Le patrimoine, comme tout phénomène social, se nourrit de sa publicisation, qu'elle passe par l'exposition, la mise en scène, l'imagerie, mais aussi de l'écriture comme le montre Cécile Tardy dans le volume de *Culture et Musées* (2009) qu'elle a dirigé : les collections muséographiques et le patrimoine bâti, pour ne prendre que ces exemples, sont indissociables du vocabulaire descriptif et classificatoire utilisé pour les décrire, des notices d'inventaire de la base Joconde des musées de France ou de la monographie qui raconte les lieux en les

inscrivant dans la durée. Ce que montrent plus largement les sciences sociales, c'est que le patrimoine est une construction sociale et non pas le « dépôt de l'histoire » comme l'entend souvent le sens commun. Cette idée, qui était en germe dans les textes pionniers de Alois Riegl (1984), n'a véritablement été approfondie que bien plus tard autour de la notion de patrimonialisation qui va peu à peu s'imposer dans le vocabulaire scientifique (Di Méo, 1995 ; Davallon, 2000 ; *Culture et Musées*, 2003 ; Rautenberg, 2003), puis, à partir du début des années 2000, dans le langage des professionnels. Avec le recul, il ne s'agit pas d'abandonner la notion de patrimoine, qui garde sa pertinence pour évoquer des ensembles de biens qui ont connu le processus de distinction et d'appropriation que constitue la patrimonialisation. Mais il importe de bien distinguer entre le statut de ces biens et le processus qui les fait advenir.

La revue *Culture et Musées*, ainsi que son ancêtre *Publics et Musées*, s'est intéressée assez tôt à l'analyse de la patrimonialisation. Elle a abordé différents types de patrimoines, n'adoptant pas un clivage à priori entre les « culturels » et les « naturels », militant plutôt pour une approche transversale que ses promoteurs avaient déjà mise en avant dans de précédentes publications sur la muséologie (Davallon, 1986). Cette pensée du lien entre nature et culture, d'origine plutôt anthropologique et écologique^{vi}, qui vise à penser le monde comme un assemblage où nature et société seraient pensées dans une « écologie des relations », pour reprendre les termes de Philippe Descola (2011), et non plus selon une distribution d'entités plus ou moins discrètes, n'est pourtant pas neuve dans les études sur le patrimoine. Daniel Fabre (2000) la voyait déjà dans les réflexions d'Alois Riegl qui, le premier, dès 1904, défendit l'idée que le monument – on ne parlait pas encore de patrimoine – naissait du regard porté sur lui. À propos du rapprochement entre les registres naturel et culturel du patrimoine, citons l'un des ouvrages qui a largement contribué à renouveler les recherches sur le domaine, *Patrimoine culturel, patrimoine naturel*, fruit d'un colloque organisé en 1994 à l'Institut national du Patrimoine (Micoud, 1995). André Micoud y montre que les politiques du patrimoine sont d'abord des politiques de *sauvegarde*, c'est à dire qu'elles ont comme destination d'organiser la transmission, de garder *sauf* « ce qui est important pour les vies futures », c'est à dire « un propre qui est ce par quoi et la vie et le sens d'une identité collective pourront être garantis dans la durée » (idib : 32). Or, si ce « propre » relève de la culture, son contenu est indifféremment inerte ou vivant, « culturel » ou « naturel ». Cela relève des politiques publiques et des administrations, mais aussi de processus sociaux et d'engagements citoyens ou habitants. Nous émettrons quelques réserves sur cette notion de « propre », qui pourrait renvoyer le patrimoine à une identité plus ontologique que relationnelle, en lui préférant la notion d'attachement avancée par Jean-Louis Tornatore (2010). Ce qui nous permettra de baliser comme suit la notion de patrimoine : que son contenu soit matériel ou immatériel, inerte ou vivant, humain ou non humain, local ou universel, le patrimoine est ce à quoi tient une nation, une société, un groupe quelconque et qu'ils cherchent à transmettre pour le sauvegarder.

Pourtant, il nous est apparu nécessaire de reprendre le lien entre patrimoines culturel et naturel parce que celui-ci apparaît nettement dans les travaux récents sur les émotions patrimoniales, la production de la territorialité, le tourisme ou les formes modernes de patrimonialisation. En insistant sur la prise en compte des contextes, des « milieux » comme disait la géographie des années 1970, ils imposent d'englober les traces et les réitérations du passé dans leurs interactions avec leur environnement et de penser la continuité entre la nature et la culture. Au-delà de cette continuité qui défait les catégories de patrimoine, il nous a semblé qu'une nouvelle ligne de questionnement apparaissait autour de l'introduction du vivant dans le processus de patrimonialisation concernant le statut du patrimoine comme bien commun et surtout les modalités de production du patrimoine.

Ainsi, cet article traitera-t-il du patrimoine « culturel » puis du patrimoine « naturel » sans pour autant défendre une rupture ontologique ou politique entre les deux. Dans une première partie nous nous appuyerons essentiellement sur les travaux des historiens, anthropologues et sociologues pour cerner l'introduction de la notion de patrimoine culturel, sa signification et son évolution jusqu'à aujourd'hui. Dans une seconde partie nous regarderons comment l'approche de la patrimonialisation de la nature par les travaux de géographes et d'économistes ouvrent à la fois sur une compréhension globale du patrimoine, et sur des éclairages sur la spécificité de la prise en compte du vivant dans la production patrimoniale^{vii}.

Le patrimoine culturel : entre politiques publiques, revendications et individuation

Les nouvelles formes de la patrimonialisation qui se sont multipliées depuis une vingtaine d'années ont contribué à modifier notre rapport au collectif. Elles proposent un cadre culturel et concret à la concurrence des identités, elles s'inscrivent dans l'économie bouleversant l'idée que le patrimoine serait ontologiquement associé au don ou à la gratuité, elles contribuent à redéfinir les modalités du débat public en proposant le patrimoine comme outil de négociation entre les collectifs et les pouvoirs constitués. Cependant, nos représentations du patrimoine et nos pratiques restent largement marquées par son histoire qui le lie étroitement, dans tous les pays occidentaux au moins, à l'émergence de la question nationale et aux politiques publiques qui lui ont été associées. Ainsi, pour comprendre le patrimoine culturel, il est nécessaire de plonger dans son histoire politique ; mais nous verrons aussi qu'il est essentiel de s'en détacher pour saisir les dynamiques récentes de la patrimonialisation.

Beaucoup, en France comme ailleurs, ont dénoncé depuis plus de trente ans ce que l'historien anglais Robert Hewison (1987) avait nommé « l'industrie du patrimoine » qui transforme le passé en sujet d'attraction et le patrimoine en marchandise. Plutôt présente en Grande-Bretagne, où elle connut cependant des résistances (Dicks, 2000), cette conception économiste du patrimoine s'est développée plus timidement en France, dans quelques parcs d'attraction comme le Puy du Fou (Martin et Suaud, 1992), mais surtout dans le succès des produits de terroir (Rautenberg *et alii*, 2000). D'autres y ont vu une politique d'État visant à reprendre la main sur le destin des hommes en leur proposant des « espaces compensatoires dans le passé », des « pseudo-topies » destinées aux orphelins des cultures locales anciennes, détruites par le capitalisme (Guillaume, 1980 : 15). En France, cette méfiance des clercs pour l'extension du patrimoine – plus que pour le patrimoine lui-même – a longtemps marqué la littérature scientifique. Elle est particulièrement présente dans les *Entretiens du patrimoine*, conduits depuis 1988 sous l'égide de la direction du patrimoine du ministère de la culture, souvent présidés par des intellectuels patrimoniaux-sceptiques comme Pierre Nora ou Régis Debray, ou par des professionnels du patrimoine réputés. Centrés sur le monument et l'édifice patrimonial ainsi que sur l'exposition de la compétence technique et scientifique des experts, les *Entretiens du patrimoine* ont souvent été le lieu de la célébration de l'orthodoxie patrimoniale.

Le sentiment général à la lecture de ces travaux, est que la thèse de Reinhart Koselleck (1990) est très largement admise, qui voyait dans notre manière occidentale de considérer le passé, l'expression d'un « nouveau régime d'historicité » découlant des tensions que nous vivions entre notre expérience collective et nos aspirations. Notre foi en le Progrès serait en berne et le passé en tant que tel ne tiendrait plus guère de place dans nos représentations collectives du temps : nous serions totalement engagés dans le présent, un présent « qui n'aurait d'autre horizon que lui-même » (Hartog, 2005 : 15) au point qu'il ne serait plus vécu dans la continuité avec le passé, mais que le passé apparaîtrait dorénavant sous les traits d'une représentation (et d'une construction) fondée sur la rupture entre ce qui a été et ce qui est. Le passé aurait pris alors les habits du patrimoine qui serait l'une des manières d'expérimenter

ces ruptures et de les réduire. Or l'histoire des politiques du patrimoine nous montre une situation plus complexe dans laquelle les positions des acteurs de la patrimonialisation sont probablement plus pragmatiques et moins idéologiques que le laissent entendre ces lectures qui ont longtemps, du moins en France, tenu le devant de la scène scientifique.

Des politiques publiques diversifiées

Il est peu discutable que l'une des singularités des politiques du patrimoine est que la France, « par excellence le lieu de l'élaboration progressive, et souvent conflictuelle, des valeurs patrimoniales » (Poulot, 2006 : 15), a été un modèle en la matière. Si, en France, la « patrimonialisation officielle » apparaît dès la Révolution, se structurant en politique publique au cours du 2^{ème} tiers du XIX^e siècle, ailleurs les valeurs patrimoniales, également fondées sur le sentiment de la perte, l'érudition et l'accaparement des antiquités nationales au sein des valeurs patriotiques, ne se traduisent pas nécessairement par un même élan réglementaire. Le numéro 9 de *Culture et musées*, comparant situations européennes et nord-américaines en matière de politiques patrimoniales, montre bien la variété des chemins pris par les administrations nationales pour installer une réglementation de protection du patrimoine culturel. Le territoire italien est probablement pionnier, les premières réglementations datant de 1425. Les États pontificaux mettent en place un système de protection dès le début du XIX^e siècle qui sera ensuite copié par les autres États de la péninsule, avant même la constitution de l'unité italienne. La politique du patrimoine y accompagne et illustre une « institutionnalisation progressive » du pays, l'État gardant largement la main alors que les pouvoirs locaux sont historiquement puissants. La situation espagnole est complexe, écartelée entre un État qui, sur le modèle français, tente de construire une politique nationale dès le premier tiers du XIX^e siècle, les errements du nationalisme et la forte décentralisation qui suivit la période franquiste. Le patrimoine est, encore aujourd'hui, l'objet d'enjeux politiques et de tensions parfois vives entre les régions autonomes et l'État espagnol, par exemple à propos de la mémoire de la guerre civile.

Le modèle français, c'est celui qui est revendiqué par les Québécois dans la loi de 1922 sur les monuments historiques et artistiques qui instaure le classement – même si le lien entre les deux démarches est assez différent, Lucie Morisset (2011) ayant montré que les motivations touristiques étaient finalement dominantes au Québec. Dans le reste du Canada en revanche, l'inspiration britannique semble dominer puisque les pouvoirs de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada, créée en 1919, voit ses pouvoirs limités par l'Acte constitutionnel de 1867 selon lequel le gouvernement fédéral ne peut intervenir que sur ses propres propriétés. La politique du patrimoine se développe ainsi à un double niveau, le niveau des États, attaché à un patrimoine qui soit l'expression des identités nationales, et un niveau fédéral, attaché à l'expression de l'identité canadienne dont l'action la plus connue est la création des 40 parcs nationaux. Aux États-Unis, c'est un tout autre modèle qui se développa, dans lequel l'initiative privée pris une large part. C'est un mouvement d'opinion qui sauva en 1813 l'*Independance Hall* où fut signée en 1776 la déclaration d'indépendance, de même, quelques années plus tard, pour la maison de Georges Washington, qui tombait en ruine dans l'indifférence des pouvoirs publics. Les premières mesures législatives furent prises par l'État de New York en 1850, puis elles se multiplièrent, jusque dans les années Trente qui virent l'émergence d'une véritable conscience patrimoniale. Ainsi, entre engagement associatif, fondations et politiques des États, les États-Unis ont mis en place une politique du patrimoine moins organisée qu'en Europe, faisant largement appel aux partenariats publics/privés et au mécénat.

Le dernier quart du XX^e siècle, après la fin des Trente Glorieuses et du capitalisme fordien, vit le monde occidental investir la politique de reconstruction du passé, paradoxalement conduite par les pouvoirs publics alors que l'État providence était de plus en plus remis en

cause. Ainsi la France, en 1980, avec l'Année du patrimoine puis la création de la mission du patrimoine ethnologique au sein de sa direction du patrimoine au ministère de la culture, est l'un des pays qui aurait poussé le plus loin, en Europe occidentale, l'encadrement juridique, politique et culturel du passé. L'extension de la notion de patrimoine était alors générale, que ce soit à l'Unesco qui reconnaissait en 1993 l'Organisation des villes du patrimoine mondial, en Grande Bretagne où l'archéologie industrielle connaissait un véritable essor. Cette concomitance entre l'extension de la notion de patrimoine et l'intervention de l'État, c'est aussi ce qu'a connu l'Allemagne d'après 1989 (*Culture & Musées*, 2007). Le centralisme culturel et politique de la RDA, qui eut son ministère chargé de la culture dès 1954^{viii}, plaçait le patrimoine au service de l'unité nationale, alors que l'Allemagne de l'ouest, d'essence fédérale, laissait la responsabilité de la politique patrimoniale aux länder. Pourtant l'Allemagne réunifiée assumait une politique culturelle et patrimoniale plus centralisée en renforçant l'intervention étatique, considérant la culture comme le fondement de la continuité nationale. La Grande Bretagne du gouvernement conservateur de Margaret Thatcher connut un même interventionnisme de l'État dans les politiques patrimoniales quand fut créée une agence nationale destinée à favoriser la reconversion touristique des anciens sites industriels (Dicks, 2000).

Une patrimonialisation multiforme

Une autre posture, moins institutionnelle, moins visible aussi, s'est développée en France du côté des sciences sociales, parlant de patrimonialisation plutôt que de patrimoine, insistant sur le rôle des associations (Glévarec, Saez, 2002), la diversité des acteurs (*Culture et Musée*, 2003), la place des émotions (*Culture et Musée*, 2007b) ou les tensions entre institutions publiques et acteurs sociaux (Rautenberg, 2003). L'idée générale qui conduit cette approche est qu'à une période où le patrimoine résultait d'opérations de tri et de sélection d'objets matériels, conduites selon des normes administratives et savantes, a succédé une période d'engagement sociétal faisant du patrimoine le résultat de mobilisations collectives et de revendications culturelles. Cependant, là où l'on aurait pu s'attendre à ce que la recherche universitaire s'attache aux conditions d'émergence de cette patrimonialisation, aux effets destructeurs du nouveau capitalisme sur la territorialité des activités de production, sur la désaffiliation et la vulnérabilité sociale (Castel, 1995), on a surtout lu l'assimilation de la patrimonialisation à « un processus de pétrification, d'immobilisme (...) et de mise sous contrainte de la vie sociale » (Davallon, in *Culture et Musées*, 2003 : 14). C'est pourtant tout autre chose que montrent les études de terrain qui sont présentées dans ce volume consacré aux « Nouveaux regards sur le patrimoine » : il ne s'agit pas de fixer le présent dans le passé, de fuir un avenir qui inquiète ou de se réfugier dans une identité culturelle factice, bien au contraire : la patrimonialisation apparaît comme un processus de réappropriation du temps collectif, de symbolisation du social autour d'entités liées par des représentations communes, qu'il s'agisse des paysages savoyards ou foréziens, de l'environnement tel qu'il apparaît au Biodôme de Montréal, des fêtes populaires en Provence ou des musiques « du monde » qui racontent un monde dorénavant partagé et pourtant multiple.

Ces travaux français viennent croiser d'autres recherches en particulier les *Heritages Studies* qui se sont développées dans les pays anglo-saxons depuis les années 1990^{ix}, ou les travaux sur le patrimoine naturel et le vivant^x. L'ensemble laisse apparaître une situation plus contrastée qu'il n'y paraît quand on focalise le regard sur les politiques publiques ou sur une approche macro sociologique : la patrimonialisation prend des chemins multiples qui s'additionnent, se contrarient ou s'ignorent. Par exemple le géographe britannique Tim Edensor a montré comment la sauvegarde des friches industrielles pouvait s'expliquer par le fait qu'elles étaient devenues des lieux propices à une créativité sociale et esthétique alternative, avec ou sans le soutien des pouvoirs publics, parce qu'elles offraient une

expérience esthétique qui débordait l'ordonnement normal de la ville (Edensor, 2005). Les exemples sont nombreux des voies par lesquelles la modernité s'accompagne d'une réinvention du local institué par le patrimoine. Dès 2001, Thomas Bender et Michael Peter Smith en donnaient des exemples éloquentes : réinvention d'un marché traditionnel à Mexico, multiplication des références esthétiques au passé en Chine, recyclage du mythe du village traditionnel dans les villes de Malaisie etc.

Mobilisations patrimoniales

Cela traduit une dynamique patrimoniale et mémorielle suffisamment vive pour mettre au premier plan les acteurs économiques sociaux là où il semblait que les experts et les administrations de l'État gardaient la main. C'est ce qu'ont largement démontré les études financées par la mission du patrimoine ethnologique du ministère de la culture sur la production des patrimoines ruraux, autour des questions paysagères, des relances des produits de terroir, de l'invention de fêtes populaires, de la protection du patrimoine naturel ou, plus largement, du ré-enchantement d'une campagne désirable parce que permettant de conjointre consommation, entretien et sauvegarde d'un cadre de vie avec le développement économique (Rautenberg et alii, 2000). Le patrimoine apparaît alors comme l'expression de l'émergence de nouvelles formes de mobilisations, utilisant ou détournant les cadres institutionnels, les ignorant aussi parfois, s'opposant aux pouvoirs publics quand ceux-ci semblent vouloir imposer des démolitions, ou au contraire des constructions jugées impropres à la préservation du lieu. C'est que l'implication militante et associative a bien souvent pour finalité première, à travers la défense du patrimoine et de la mémoire, d'influer sur les politiques de territoire (Glévarec et Saez, 2002).

Dans ces dynamiques, l'État peut être présent, intervenant par l'expertise, la réglementation et le soutien financier. Mais nous ne devons pas être leurrés par notre tropisme étatiste national : dans la compétition des villes et des régions, les collectivités prennent chaque jour plus d'importance, les administrations d'État étant présentes plus souvent pour accompagner que pour encadrer. Le patrimoine est devenu un instrument de ces politiques de développement, que ce soit dans les centres urbains gentrifiés, les banlieues populaires anciennement industrielles ou les campagnes qui associent production agricole, préservation des paysages et tourisme (Driss, 2012). Le patrimoine n'est plus véritablement un savoir expert. Sa désignation reste certes la mission de quelques professionnels – par exemple les chercheurs de l'Inventaire général étudiés par Nathalie Heinich (2010) – mais ceux-ci ne sont plus que des acteurs parmi d'autres.

Comme l'évoquait André Micoud en 1995, la patrimonialisation a bien quelque chose à voir avec la redéfinition des identités collectives. Nous ajouterons que ce lien est d'autant plus efficace que le patrimoine, né de la Raison, a souvent partie liée avec les émotions partagées. Le volume de *Culture et musées* publié sous l'intitulé « Défendre le patrimoine, cultiver l'émotion » montre bien cette ambiguïté. Dominique Poulot nous rappelle qu'il fut pensé d'abord comme norme, selon les critères de la raison, et pourtant il mobilise tout autant engagements militants et passions identitaires, par exemple la mobilisation des antiques dans les révolutions allemande et italienne de 1848 qui conduisirent à l'unité de chacun des deux pays, ou bien les aléas de la construction du monument de l'union de la Bretagne à la France, successivement ou concomitamment symbole de l'attachement à la France et symbole de la Bretagne bafouée. L'émotion patrimoniale dynamise le sentiment national, elle est également le ferment de l'économie touristique quand les artisans et les guides de la Médina de Fez savent si bien mettre en scène l'artisanat local pour complaire aux touristes avides d'authenticité.

Cette patrimonialisation multiforme que nous avons décrite se fait désormais autour de sujets plus libres et autonomes, confrontés à la désinstitutionnalisation caractéristique de la « post-

modernité » (Dubet, Martucelli, 1998). Les personnes doivent faire face à des « épreuves » consécutives de la violence des rapports sociaux face à laquelle les ressources collectives sont de moins en moins efficaces. La patrimonialisation peut devenir alors un instrument parmi d'autres de ce processus de construction d'identités multiples, non exclusives et opportunistes qui ont marqué la fin du deuxième millénaire. Le partage d'un patrimoine est ainsi l'un des critères parmi d'autres de ces identités culturelles qui, en France en particulier, sont venues concurrencer les identités sociales traditionnelles. C'est dans ce contexte qu'il faut comprendre les évolutions profondes des dynamiques de patrimonialisation qui répondent à la volonté de certains groupes sociaux de défendre une « politique de la juste mémoire » (Tornatore, 2010 : 187).

Patrimonialisation de la nature et gestion du vivant

Culture & Musées a abordé de manière plus périphérique la nature comme patrimoine. On remarquera cependant la parution dès 1996 du numéro 10 de *Publics et Musées* consacré à la patrimonialisation des paysages. Au-delà du rapport entre paysages et musées, Alexandre Delarge ouvre le propos sur les relations étroites entre patrimonialisation, aménagement du territoire et gestion d'une chose évolutive. Les travaux portant sur le patrimoine naturel que nous avons exploré plus largement^{xi} font apparaître que c'est le patrimoine en tant qu'il est vivant qui affecte les modalités de la patrimonialisation. Sa désignation constante de « ressource » mérite examen en raison du double débat qu'elle ouvre, autour de l'idée même de bien commun et sur la relation du patrimoine aux territoires. À partir de cette approche de la patrimonialisation du point de vue de la ressource, les recherches (notamment en géographie et en économie) partent dans deux directions. Une première s'intéresse aux processus économiques en tant qu'ils déplacent la protection d'unités patrimoniales vers la gestion de contextes socio-économiques. Une seconde porte sur les formes de matérialisation de la dimension patrimoniale des territoires, que l'on pourrait caractériser d'invisible – diffuse territorialement –, d'évolutive – car vivante biologiquement et socialement – et de proche – incorporée dans les espaces de vie.

La conception d'un rapport à la ressource

Le propos qui suivra consiste à questionner le rapport aux objets, aux espaces, aux savoirs, au vivant, qui s'énonce sous le terme de ressource. La ressource est associée à un mouvement qui consiste à aller de l'avant, à un processus de reconstruction. *Resource*, *secours*, renvoie à ce qui permet de faire face à une situation difficile, et *resurgere* réfère à ce qui permet de se relever, de se rétablir. La nature, ou plutôt le vivant au sens large (environnement, paysages, faune sauvage ou domestique, produits de terroir) semble alors se définir avec ambiguïté, entre un stock offrant un ensemble de possibilités à exploiter et une richesse nécessaire à la vie humaine, par conséquent à protéger et à conserver. Le patrimoine entendu au sens de ressource ouvre une double question, du développement économique ou de survie de l'humanité.

L'analyse de la complexité juridique autour du vivant souligne l'ampleur et le poids de ces questions. Sur la scène internationale, Geneviève Azam souligne la co-existence de « deux systèmes de droit opposés » : la Convention sur la diversité biologique qui « consacre le droit des États et des communautés indigènes et affirme que les États jouissent d'un droit souverain sur leurs ressources biologiques » ; et l'accord sur les ADPIC (Aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce) qui « introduit des droits individuels privés sur les ressources biologiques ». Alors que ce dernier confie « la conservation de la biodiversité à quelques firmes transnationales », « la Convention la confie aux peuples et aux États » (Azam, 2008 : 8). La ressource biologique se trouve ainsi prise entre la préservation des savoirs et pratiques locaux dans leur inscription territoriale et la réhabilitation des peuples

autochtones ; et des enjeux d'exploitation économiques déconnectés des territoires de vie, dans un rapport à la nature devenu purement biotechnologique. La ressource naturelle se situe ainsi à la croisée d'un enjeu du développement des territoires et du développement commercial d'entités économiques puissantes^{xii}.

Le patrimoine en tant que ressource semble, face à un tel débat, renvoyer à une opposition entre sa définition comme bien commun et sa définition en terme de droits de propriété intellectuelle et industrielle. Or la réalité est autrement plus complexe, dès lors que l'on considère la variabilité de la définition de bien commun. Autrement dit celle-ci ne disparaît pas avec la notion de ressources mais se diversifie (notamment entre choses communes, choses qui n'appartiennent à personne, choses publiques). Car la notion de ressources, en introduisant un regard sur le bien commun en terme d'appropriation, ouvre une variabilité qui remonte au droit romain. Philippe Landelle, de la Mission juridique de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (2005), dresse la situation des statuts juridiques de la faune sauvage selon le droit romain qui classe les biens « en fonction des relations d'appropriation ». Sans entrer dans le détail des différentes relations d'appropriation réglées par le droit romain puis par l'ancien droit français, l'idée générale qui ressort de ce diagnostic est de sortir de l'opposition entre propriété et communauté en fixant des termes prévoyant l'appropriation de la nature. Les questions ne se posent pas en terme d'opposition mais d'articulation (Boidin et al., 2008 : 2). Le patrimoine entendu comme ressource ouvre une discussion sur l'existence d'une voie intermédiaire, entre les excès d'une vision utilitariste de la nature et celle d'une vision conservatrice privilégiant la régulation durable des relations entre l'homme et la nature.

Cette voie de questionnement intermédiaire qui tient compte de la dimension sociale et culturelle de la ressource naturelle est originale dans la façon dont elle retourne la définition de la ressource acquise en ressource construite. En effet, en délaissant la vision du patrimoine vivant comme un acquis – ou un donné – biologique, l'analyse s'éloigne d'un problème purement marchand ou à l'opposé conservateur pour appréhender une réalité sociale et culturelle qui tend à sortir d'une situation bipolarisée. Il ne s'agit plus d'une ressource naturelle entendue comme une matière première existante, possiblement à exploiter ou à protéger, mais d'une ressource sociale, culturelle et symbolique qui fait de la biodiversité une réalité à construire socialement, économiquement, culturellement.

Ce retournement de pensée du patrimoine vivant est clairement exprimé par Laurent Simon qui montre l'impasse « d'une approche de la biodiversité qui ne s'appuierait que sur les données naturalistes ». « Davantage que des espèces phares, animales ou végétales, ce qu'il convient de prendre en considération, c'est bien davantage des pratiques et des usages (y compris d'ailleurs le non-usage) qui sont à l'origine de la diversité biologique. » (Simon, 2006 : 460.) La ressource naturelle patrimoniale n'est plus seulement comprise en tant que bienfait de la nature, mais davantage comme « une réalité mouvante » (ibid : 464) insérée dans des histoires, des territoires, des processus sociaux. La dimension biologique du patrimoine naturel se pare désormais d'une dimension immatérielle en relation avec la reconnaissance des savoir-faire comme le souligne la Convention sur la diversité biologique. Lorsque Julien Frayssignes (2008) s'intéresse aux AOC (Appellations d'Origine Contrôlée) fromagères, il pointe également ce revirement d'une approche des ressources naturelles par la géographie classique qui se prête à une vision utilitariste des territoires, à une approche par l'immatérialité des savoir-faire qui définit la ressource en tant que compétence. En opérant un déplacement de la notion de patrimoine des seules ressources biologiques vers les savoir-faire, ces derniers deviennent non seulement des moyens de création et de développement patrimonial mais des objets patrimoniaux pour eux-mêmes (Bérard *et al.*, 2005). Les revendications patrimoniales d'appartenance, de sauvegarde et de valorisation se portent désormais sur les pratiques sociales en tant que partie intégrante de la ressource biologique.

Il est admis que le patrimoine en tant que ressource se transmet par transformation et non par une immuabilité dans le temps. Il n'y a pas de réserves naturelles dans lesquelles puiser indéfiniment sans les affecter mais il n'est pas non plus possible de les figer en voulant les protéger. La ressource est dépendante de l'usage qui en est fait, des pratiques qui la créent et la mobilisent. Le patrimoine vivant est un patrimoine avant tout évolutif, ancré dans l'activité présente, tourné vers les générations futures, sans être pour autant départi d'un rapport au passé. Il ne relève plus du seul patrimoine « naturel », mais ne tend pas autant vers le seul patrimoine « culturel ». On parlera plutôt de complexe patrimonial, plus difficilement étiquetable. Par exemple, il devient difficile de prendre en compte le caractère hybride de massifs forestiers (les suberaies roussillonnaises), dont la valeur tient autant à des critères écologiques qu'aux pratiques sylvicoles qui les façonnent (Bouisset et Puyo, 2011 : 97). On trouve également ce rapprochement de sites géologiques et géomorphologiques avec des « patrimoines culturels » entendus au sens large, c'est-à-dire comme « incluant les valeurs naturelles » (Reynard *et al.*, 2011 : 11). Le raisonnement ne se fait plus en terme d'objets traces du passé mais d'étendue spatiale, d'imbrication de choses. La problématique est alors celle de la gestion de la transformation du patrimoine dans le temps et celle de la production d'une signification patrimoniale insérée dans les territoires.

La gestion du vivant comme nouveau rapport économique au temps et à l'espace

La question posée par la gestion économique du patrimoine en tant que ressource est celle de son inscription dans le marché, sans toutefois le réduire à un produit transférable, car il est déjà territorialisé. La patrimonialisation est alors entendue comme la médiation économique d'une ressource possédant une spécificité territoriale et culturelle qui ne peut être ignorée. On ne peut alors « réduire le développement à sa seule expression économique, le recours au patrimoine (permettant) parfois de passer le gué vers un nouveau modèle de développement. » (Bonnerandi, 2005 : 7.) Il faut bien comprendre que la particularité du patrimoine vivant est de conduire inéluctablement à cette logique de gestion plutôt que de conservation. Il nécessite, selon Johan Millian, de sortir d'une logique de conservation fondée sur une « conception zonale et réglementaire de la protection de la nature », pour aller vers des formes de « gestion intégrée » ou de « développement durable » des territoires (Millian, 2001 : 175).

La question de la configuration spatiale de la ressource naturelle se pose avec force. L'approche d'une ressource rare sur le plan écologique et répartie ponctuellement dans l'espace apparaît dépassée, ou soumise à un débat, voire à des conflits lors de son application. Johann Millian montre que les notions de périmètre et de site sont trop limitatives en matière de gestion, laquelle nécessite une adaptation des zonages en fonction des enjeux territoriaux. Nombreux sont les chercheurs qui insistent sur le fait que le problème patrimonial n'est plus celui de la délimitation d'unités écologiques à conserver mais de la configuration de territoires au sein desquels œuvrent les acteurs. Les échelles de protection du patrimoine sont revisitées : Laurent Simon (2006) souligne que les corridors écologiques sont insérés dans une nature ordinaire et que les réserves biologiques s'agrandissent pour tenir compte des équilibres naturels, Julien Frayssignes (2008) montre que les zones protégées par un label ont toujours un espace périphérique.

La patrimonialisation implique une médiation économique et territoriale dont Johann Millian montre bien qu'elle va définir la ressource dans sa complétude. Ainsi la définition de la valeur patrimoniale des sites classés Natura 2000, qui nécessite de comprendre la complexité des processus de distribution des espèces et des habitats, ne peut être dédiée à la seule expertise des sciences biologiques. Les inventaires catégoriels descriptifs de la richesse écologique ne remplacent pas les diagnostics territoriaux. De la qualité des informations produites sur le milieu dépend le lien entre la ressource naturelle et le territoire. Mais annexer un morceau

d'espace au nom de sa seule valeur environnementale n'est pas plus tenable car il est nécessaire de connaître son contexte socio-économique pour pouvoir travailler sur son maintien dans le temps. Alors que le patrimoine culturel est relié symboliquement au passé, à son monde d'origine et à la culture qui l'a produit, le patrimoine naturel est incorporé concrètement dans un contexte socio-économique présent et à venir. Ainsi la temporalité de la patrimonialisation territoriale est pensée moins comme un rapport des choses au passé qu'en terme de processus économique, de développement local, de logiques d'acteurs. C'est davantage une temporalité de l'action, du projet, de la gestion, qui est au cœur des approches à la fois géographiques et économiques.

Dès lors, il s'agit de comprendre comment s'organisent des espaces en terme de réseaux d'acteurs. L'objet patrimonial est en arrière-plan de l'analyse de logiques sociales, comprises comme des « modèles spatiaux » (Bonnerandi, 2005), de processus de « coordination » (Frayssignes, 2008) ou de gestion participative des acteurs (Millian, 2001). Si différents travaux indiquent les modalités d'une circulation entre acteurs autour de la prise en compte du patrimoine, d'autres s'attardent sur l'analyse des modalités d'émergence et d'expression des conflits d'usage. Deux façons d'analyser la gouvernance territoriale apparaissent alors (Torre et al. 2006 : 417), associées à des conceptions de la patrimonialisation qui diffèrent : construction sociale d'un bien commun pour les uns, appropriation politique et économique d'un territoire pour les autres (Veschambre, 2007 : 371-373). Les premiers privilégient le renouvellement de la cohésion sociale et des rapports à l'espace et au temps que la patrimonialisation contribue à structurer. Les seconds valorisent l'analyse des rapports de force, des processus de domination, de légitimité, et d'inégalités d'accès à la ressource patrimoniale.

Dans cette construction d'un patrimoine-ressource, le principal agent peut être celui qui garantira une réussite économique de l'opération, même s'il n'est pas question d'une conception purement marchande de la ressource patrimoniale territoriale. La perspective est davantage celle d'une stratégie de développement des territoires incluant des logiques marchandes et non-marchandes. Cela va concerner, principalement, les activités agropastorales et le tourisme, les deux fonctionnant bien souvent en interaction. On remarque que bien souvent le processus d'attribution de la valeur patrimoniale se retourne, partant de la valeur économique et non de la valeur scientifique, par exemple dans le tourisme. C'est le touriste qui est l'auteur de la « trouvaille »^{xiii} à travers son « regard positif porté sur la destination » (François *et al.*, 2006 : 693). Le patrimoine est alors défini en tant que chose d'avenir plus que chose du passé.

Si ce processus de patrimonialisation peut créer de nouvelles activités productives ou renouveler une production existante, il y a plusieurs risques majeurs à cette « trouvaille » patrimoniale marchande : l'appauvrissement dans l'identification de ce qui peut faire ressource pour le territoire ; la banalisation d'un produit pour lequel les offres se multiplient (exemple des AOC dans le secteur des huiles d'olive) ; la tension sociale qui peut s'installer lorsqu'un bien commun est sous l'emprise d'intérêts privés ; le détachement pur et simple entre la construction sociale commune de la ressource et son exploitation économique^{xiv}. Plus largement, l'ancrage de la démarche de développement patrimonial dans l'imaginaire touristique plutôt que dans les réalités locales induit une logique de standardisation de l'offre patrimoniale qui contredit l'existence d'une spécificité des territoires.

Ainsi, il s'agit pour les chercheurs de prendre en compte les conditions dans lesquelles cette perspective marchande du « panier de biens »^{xv} patrimonial participe au maintien et au renouvellement de la ressource patrimoniale dans le temps. Les géographes cherchent à qualifier et à modéliser le fonctionnement du couple développement-sauvegarde, à l'entrecroisement des stratégies productivistes et conservatoires.

La figuration symbolique et sociale des territoires

Considérer le patrimoine comme une ressource pousse aussi à repenser le lien symbolique et la relation aux territoires. La territorialisation n'est pas une seule opération de délimitation, mais de figuration symbolique et culturelle à la fois des patrimoines et des collectifs qui les inventent. C'est ainsi le rapport entre la territorialisation comme forme politique du découpage de l'espace et la territorialité comme forme sociale de l'organisation des rapports de la société à l'espace qui est en question. C'est à dire la question de l'« identité » territoriale. Dans un bilan de l'usage de cette notion en géographie, Bernard Debarbieux souligne d'emblée l'impasse d'une réification des identités collectives et sociales qui consisterait à les attribuer *naturellement* à des entités géographiques. Il réhabilite cependant cette notion en montrant que la dimension patrimoniale d'un territoire n'existe que parce qu'elle est vécue et imaginée, qu'elle ne peut être associée aux seules caractéristiques géographiques et naturelles d'un espace. On évoque alors la notion de « biorégion », à la fois une « aire géographique » et une « aire de conscience » (2006 : 350), ou d'« idéologies territoriales paysagères » (Di Méo, 2004 : 141). La jonction entre patrimoine, territoire et identité résonne alors davantage en terme de rapport au temps que de rapport aux spatialités, rappelle le sociologue (Micoud, 2004 : 14).

L'analyse des représentations passe par le repérage de la manière dont ces identités expriment et matérialisent une certaine réalité territoriale. On peut en distinguer différentes modalités même si, globalement, ces analyses s'inscrivent dans une certaine proximité, même interrogée, de la commande publique. Ainsi les auteurs d'une recherche sur les paysages de l'identité du Piémont béarnais (Di Méo *et al.*, 2004) répondent à la demande du Conseil régional qui souhaitait élaborer des « Cahiers d'identité patrimoniale et paysagère ». La position potentiellement occupée par la géographie dans le processus de patrimonialisation des territoires, n'est pas sans rappeler l'investissement de l'ethnologie dans la politique de relance des savoirs et savoir-faire traditionnels (Chevallier, 2000). Les chercheurs participent à la matérialisation de savoirs qui pourront permettre de codifier ce qui fait officiellement identité patrimoniale. Les entretiens menés vont conduire à l'analyse des « signes que retient la sensibilité paysagère » (Di Méo *et al.*, 2004 : 139). Sont définies des représentations « claires et majoritaires » ou au contraire « floues », renvoyant directement ou non à des éléments du territoire (la chaîne des Pyrénées, la forme de la disposition des villages, les cours d'eau, les collines etc.).

La deuxième approche travaille plutôt *sur* que *dans* le processus de construction des territoires par la patrimonialisation. Les chercheurs cherchent à comprendre comment des représentations identitaires territoriales se construisent et circulent dans la société et ce qu'elles disent de sa relation à son environnement. Par exemple, la manière dont les logos des parcs naturels régionaux contribuent à rehausser la valeur d'une campagne tenue à l'écart de l'agriculture moderne (Micoud, 2004), ou bien l'analyse de leurs Chartes en tant qu'instruments d'une gestion publique de l'environnement (Lajarge, 1997). Ou encore l'analyse de la construction identitaire des territoires par l'iconographie paysagère (Sgard, 2008 ; Bouisset *et al.*, 2010). Ces deux dernières recherches suivent l'actualisation des motifs et des figures paysagères pour saisir le rapport symbolique qui se noue entre une société et son territoire à travers la façon de sélectionner et de montrer les paysages. Remarquons que ces recherches aux terrains très différents (l'une en Suède, l'autre dans le Lot et Garonne) parviennent au constat similaire d'une perte d'identification des territoires dans l'iconographie paysagère qui devient le simple indice de « valeurs d'ambiance » (Bouisset *et al.*, 2010 : 471) ou de « décor nostalgique » (Sgard, 2008 : 11). Un territoire qui s'indifférencie, en perte de singularité, avec des figures paysagères qui se mondialisent. Ces recherches montrent que la patrimonialisation de la nature passe par l'émergence et l'institutionnalisation de représentations territoriales. Elles pointent en outre trois grands

objets : la production de savoirs qui documentent la connaissance d'institutions vis-à-vis de ce qui définirait « l'identité » de leur territoire ; l'analyse des conflits d'usages et de valeurs autour des représentations de la nature ; l'identification des représentations générées par une patrimonialisation antérieure et de leur circulation sociale.

La recherche sur la patrimonialisation du vivant n'est pas close. Il ne s'agit pas tant de discuter de l'élargissement sans fin des catégories de patrimoine, mais plutôt d'approfondir l'analyse des façons de produire des patrimoines lorsque ceux-ci redéfinissent notre rapport à la matérialité, à la durée, à l'usage et à l'appropriation. Car ce qui est vivant, en impliquant une patrimonialisation *in situ*, pourrait laisser croire à une naturalisation du processus, comme s'il s'agissait seulement d'infléchir une économie ou une politique territoriales. Si la patrimonialisation fait corps avec l'environnement naturel et social, elle en transforme aussi inéluctablement le statut, et ce faisant ce qui en règle l'usage. La constitution symbolique de ce patrimoine vivant nécessite d'interroger, par exemple, les opérations de médiations économiques capables de produire une signification et une relation patrimoniales, au-delà de la production d'une image de marque, ainsi que les processus sociaux de réflexivité qui permettent d'installer un jeu étroit entre distanciation et appropriation.

Références bibliographiques

- Azam (Geneviève). 2008. « Les droits de propriété sur le vivant », *Développement durable et territoires*, Dossier 10 : Biens communs et propriété. [En ligne], <http://developpementdurable.revues.org/5443>, mis en ligne le 07 mars 2008, p. 1-10.
- Bérard (Laurence) *et al.* 2005. « Savoirs et savoir-faire naturalistes locaux : l'originalité française », *VertigO – la revue électronique en sciences de l'environnement*, vol. 6, 1. [En ligne], <http://vertigo.revues.org/2887>, p. 1-12.
- Boidin (Bruno), Hiez (David) et Rousseau (Sandrine). 2008. « Biens communs, biens publics mondiaux et propriété. Introduction au dossier. », *Développement durable et territoires*, Dossier 10 : Biens communs et propriété. [En ligne], <http://developpementdurable.revues.org/5153>, mis en ligne le 07 mars 2008, p. 1-10.
- Bonerandi (Emmanuelle). 2005. « Le recours au patrimoine, modèle culturel pour le territoire ? », *Géocarrefour*, vol. 80/2, p. 91-100. [En ligne], <http://geocarrefour.revues.org/991>, mis en ligne le 01 décembre 2008, p. 1-13.
- Bouisset (Christine), Degrémont (Isabelle), Puyo (Jean-Yves). 2010. « Patrimoine et construction de territoires par l'image », *Estudios Geográficos*, vol. LXXI, 269, p. 449-473, [En ligne], <http://estudiosgeograficos.revistas.csic.es/index.php/estudiosgeograficos/issue/view/27>
- Bouisset (Christine) et Puyo (Jean-Yves). 2011. « Déprise rurale, incendies et patrimonialisation : comment sauver les suberaies roussillonaises ? », *Annales de Géographie*, 1, 677, p. 88-99. [En ligne], <http://www.cairn.info/revue-annales-de-geographie-2011-1-page-88.htm>
- Castel (Robert). 1999. *Les Métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat*, Paris : Éditions Fayard.
- Chevallier (Denis) (dir.). 2000. *Vives campagnes*, Paris : Éditions Autrement.
- Culture & Musées*. 2003. 1, « Nouveaux regards sur le patrimoine » (ss la dir. de Jean Davallon), Actes sud.
- Culture & Musées*. 2007a. 9, « Politique culturelle et patrimoine » (ss la dir. de Philippe Poirrier), Actes sud.

- Culture & Musées*. 2007b. 10, « Défendre le patrimoine, cultiver l'émotion » (ss la dir. de Dominique Poulot), Actes sud.
- Culture & Musées*. 2009. 14, « L'Écriture du patrimoine » (ss la dir. de Cécile Tardy), Actes sud.
- Davallon (Jean) (dir.), 1986. *Claquemurer pour ainsi dire tout l'univers. La mise en exposition*, Centre de Création Industrielle / Centre Georges Pompidou.
- Davallon (Jean), 2000. « Le patrimoine : une "filiation inversée" ? ». *EspacesTemps. Les cahiers*. Transmettre aujourd'hui : retours vers le futur, 74-75, 4e trim.
- Davallon (Jean). 2006. *Le Don du patrimoine : Une approche communicationnelle de la patrimonialisation*. Hermès.
- Debarbieux (Bernard). 2006. « Prendre position : réflexions sur les ressources et les limites de la notion d'identité en géographie », *L'Espace géographique*, 4 Tome 35, p. 340-354. [En ligne], <http://www.cairn.info/revue-espace-geographique-2006-4-page-340.htm>
- Delarge (Alexandre). 1996. « Invent(ori)er le paysage », *Publics et Musées*, 10, p. 33-50. [En ligne], http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/pumus_1164-5385_1996_num_10_1_1079
- Dério (Pierre), Bachimon (Philippe). 2009. « Le tourisme montagnard au crible de la durabilité », Préface, *Revue de géographie alpine*, 97-3, [En ligne], <http://rga.revues.org/963>, p. 1-6.
- Descola, (Philippe). 2011. *L'écologie des autres. L'anthropologie et la question de la nature*. Versailles : Éditions Quae.
- Di Méo (Guy), Castaingts (Jean-Pierre), Ducournau (Colette). 1993. « Territoire, patrimoine et formation socio-spatiale (exemples gascons) », *Annales de Géographie*, t. 102, 573, p. 472-502. [En ligne], http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/geo_0003-4010_1993_num_102_573_21170
- Di Méo, 1995. « Patrimoine et territoire, une parenté conceptuelle », *Espaces et Sociétés*, 4, p. 15-24.
- Di Méo (Guy), Sauvatre (Claire) et Soufflet (Fabrice). 2004. « Les paysages de l'identité (le cas du Piémont béarnais, à l'est de Pau) », *Géocarrefour*, vol. 79/2. [En ligne], <http://geocarrefour.revues.org/639>, mis en ligne le 25 octobre 2007.
- Debray (Régis) (dir). 1999. *L'abus monumental ? Entretiens du patrimoine*. Paris : Fayard/Éditions du patrimoine.
- Dicks (Bella). 2000. *Heritage, place and community*. Cardiff: Un. of Wales.
- Dris Nassima (dir). 2012. *Patrimoine et développement durable*. Rennes : Presses universitaires de Rennes.
- Dubet (François), Martucelli (Danilo). 1998. *Dans quelle société vivons-nous ?* Paris : Éditions du Seuil. (L'épreuve des faits.)
- Edensor (Tim). 2005. *Industrial ruins. Space, Aesthetics and materiality*. Oxford. New-York: Berg.
- Fabre (Daniel) (dir). 2000. *Domestiquer l'histoire. Ethnologie des monuments historique*. Paris : Éditions de la maison des sciences de l'homme.
- Hewison (Robert). 1987. *The heritage industry: Britain in a climate of decline*. London: Methuen London.
- François (Hugues) *et al.* 2006. « Territoire et patrimoine : la co-construction d'une dynamique et de ses ressources », *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, 5 décembre, p. 683-700. [En ligne], <http://www.cairn.info/revue-d-economie-regionale-et-urbaine-2006-5-page-683.htm>
- Frayssignes (Julien). 2008. « Démarches de qualité et développement territorial : quels apports pour la géographie rurale ? L'exemple des AOC fromagères françaises »,

- Géocarrefour*, vol. 83/4, p. 294-305. [En ligne], <http://geocarrefour.revues.org/index7055.html>
- Glévarec (Hervé), Saez (Jean Pierre). 2002. *Le patrimoine saisi par les associations*. Paris : la Documentation française.
- Graham (Brian), Howard (Peter) (dir). 2008. *Heritage and identity*. Aldershot: Aschgate.
- Gorz (André). 1975. *Écologie et politique*. Paris : Éditions Galilée.
- Guillaume (Marc). 1980. *La politique du patrimoine*. Paris : Éditions Galilée.
- Hartog (François). 2005. "Time and Heritage", *Museum, International*, 227, 7-18.
- Heinich (Nathalie). 2009. *La Fabrique du patrimoine. De la cathédrale à la petite cuillère*. Paris : Éditions de la Maison des sciences de l'homme.
- Koselleck (Reinhardt). 1990. *Le futur passé [The Past Future]* (trans. by J. Hoock and M.-C. Hoock). Paris : Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales.
- Lajarge (Romain). 1997. « Environnement et processus de territorialisation : le cas du Parc naturel régional de la Chartreuse (France)/ The environment and the process of territorialisation : the case of the Chartreuse regional natural park (France) », *Revue de géographie alpine*, 85, 2, p. 131-144. [En ligne], http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/rga_0035-1121_1997_num_85_2_3916
- Landel (Pierre-Antoine) et Senil (Nicolas). « Patrimoine et territoire, les nouvelles ressources du développement », *Développement durable et territoires*, Dossier 12: Identités, patrimoines collectifs et développement soutenable. [En ligne], <http://developpementdurable.revues.org/7563>, mis en ligne le 20 janvier 2009, p. 1-15.
- Landelle (Philippe). 2005. « L'évolution des statuts juridiques de la faune sauvage en France », *Faune sauvage*, revue technique et juridique de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage, 268, p. 57-60.
- Martin (Jean-Clément), Suaud (Charles). 1992. « Le Puy du Fou » . In: *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 93, juin, p. 21-37.
- Micoud (André). 1995. « Le bien commun des patrimoines », in Collectif, *Patrimoine culturel, patrimoine naturel*. Paris : la Documentation française.
- Micoud (André). 2004. « Des patrimoines aux territoires durables. Ethnologie et écologie dans les campagnes françaises », *Ethnologie française*, 1, vol. 34, p. 13-22. [En ligne], <http://www.cairn.info/revue-ethnologie-francaise-2004-1-page-13.htm>
- Milian (Johan). 2001. « Le projet Natura 2000 et la protection du patrimoine naturel. L'exemple des sites expérimentaux Pyrénéens », *Etudes rurales*, 1, 157-158, p. 173-194. [En ligne], <http://www.cairn.info/revue-etudes-rurales-2001-1-page-173.htm>
- Morisset (Lucie K). 2009. *Des régimes d'authenticité. Essais sur la mémoire patrimoniale*. Rennes/Québec : Presses universitaires de Rennes, Presses de l'université de Québec.
- Nora (Pierre). 1986. *Les lieux de mémoire. La Nation*, 3 vol. Paris : Éditions Gallimard.
- Poulot (Dominique). 2006. *Une histoire du patrimoine en Occident, XVIII^e-XXI^e siècle : du monument aux valeurs*. Paris : Presses universitaires de France.
- Rautenberg (Michel), Bérard (Laurence), Marchenay (Philippe), Micoud (André) (dir.) ; textes réunis par Cécile Tardy. 2000. *Campagnes de tous nos désirs. Patrimoines et nouveaux usages sociaux*. Paris : Éditions de la maison des sciences de l'homme.
- Rautenberg (Michel). 2003. *La rupture patrimoniale*. Bernin : Éditions À la Croisée.
- Reynard (Emmanuel), Hobléa (Fabien), Cayla (Nathalie), Gauchon (Christophe). 2011. « Les hauts lieux géologiques et géomorphologiques alpins. Vers une redécouverte patrimoniale ? », *Revue de géographie alpine*, 99-2. [En ligne], <http://rga.revues.org/1412>, mis en ligne le 20 juillet 2011, p. 1-12.

- Riegl (Alois), 1984, *Le culture moderne des monuments. Son essence et sa genèse*. Paris : Éditions du Seuil.
- Samuel (Raphael). 1994. *Theatres of Memory. Volume 1: Past and Present in contemporary Culture*. London: Verso.
- Sgard (Anne). 2008. « Entre l'eau, l'arbre et le ciel. Figures paysagères suédoises et construction de l'identité nationale », *Géographie et cultures*, 66, « *Le patrimoine naturel entre culture et ressource* », p. 121-138.
- Simon (Laurent). 2006. « De la biodiversité à la diversité : Les biodiversités au regard des territoires », *Annales de géographie*, 5, 651, p. 451-467. [En ligne], <http://www.cairn.info/revue-annales-de-geographie-2006-5-page-451.htm>
- Smith (Michael Peter), Bender (Thomas). 2001. *City and Nation. Rethinking Place and Identity*. New Brunswick and London: Transaction publishers.
- Tornatore (Jean-Louis). 2010. « L'esprit de patrimoine », *Terrain*, 55.
- Torre (André) *et al.* 2006. « Conflits et tensions autour des usages de l'espace dans les territoires ruraux et périurbains. Le cas de six zones géographiques françaises », *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, 3, p. 415-453. [En ligne], <http://www.cairn.info/revue-d-economie-regionale-et-urbaine-2006-3-page-415.htm>
- Veschambre (Vincent). 2007. « Patrimoine : un objet révélateur des évolutions de la géographie et de sa place dans les sciences sociales », *Annales de géographie*, 4, 656, p. 361-381. [En ligne], <http://www.cairn.info/revue-annales-de-geographie-2007-4-page-361.htm>

ⁱ La Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel (PCI) a été adoptée par l'UNESCO en 2003, entrée en vigueur au mois d'avril 2006.

ⁱⁱ Le postcolonialisme fut l'une des questions récurrentes du premier congrès de l'International Association for Heritage Studies qui s'est tenu à Göteborg en juin 2012

ⁱⁱⁱ Voir pour illustration la place des sciences sociales dans les projets de laboratoire d'excellence qui ont été labellisés : labex CAP (Création, arts et patrimoines), Past in the Present, et PATRIMA centrés sur le patrimoine, mais aussi les labex LabexMed autour de l'université d'Aix-Marseille, ou IMU de l'Université de Lyon.

^{iv} Le numérique bouleverse considérablement la donne : conditions de conservation et de diffusion (4, 5 milliards d'euros avaient été programmés dans le Grand Emprunt pour la numérisation du patrimoine), mais transformation de notre rapport individuel et collectif au patrimoine par sa dématérialisation. Le numéro 118-119 de *Culture et Recherche*, revue du ministère de la culture, faisait un premier point en 2008 sur cette question.

^v Signalons, dans le monde francophone, la création du réseau Respatrimoni, lancé par de jeunes chercheurs en 2010

^{vi} Voir André Gorz, 1975, *Ecologie et politique*, Galilée.

^{vii} Cet article ne constitue pas une synthèse des travaux – innombrables – sur le patrimoine, mais plutôt un bilan exploratoire. De ce fait, des ouvrages importants ont été nécessairement laissés de côté.

^{viii} Rappelons qu'en France le ministère de la Culture ne fut créé qu'en 1959.

^{ix} Le premier volume de *l'International Journal of Heritage Studies*, revue pluridisciplinaire internationale de référence dans le domaine du patrimoine, date de 1994.

^x Voir en particulier les travaux engagés par les chercheurs de l'IRD (Institut de recherche pour le Développement) en Afrique depuis la fin des années 90.

^{xi} Cette deuxième partie de l'article met en avant les analyses portant sur la patrimonialisation de la nature telles qu'elles sont exposées et débattues au sein de différentes revues abordant la thématique patrimoniale dans ses dimensions à la fois spatiale, vivante et vécue.

^{xii} Voir également le « Dossier 10 : Biens communs et propriété », dirigé par Bruno Boidin, David Hiez et Sandrine Rousseau, qui fait le point sur différentes approches – économiques, juridiques, philosophiques, anthropologiques – consacrées à l'analyse des enjeux liés à la notion de bien commun croisée avec celle de propriété dans un contexte économique mondialisé.

^{xiii} Les auteurs (François et al. , 2006) parlent de « révélation » et de « valorisation » pour désigner les étapes d'activation du patrimoine comme ressource territoriale.

^{xiv} Ce décalage génère l'apparition de différentes formes de tourisme, les unes préoccupées de mises en marché, les autres de valorisation locale, d'histoire, de savoir-faire (François et al., 2006 : 695). C'est « la question de la durabilité des formes de développement touristique » qui apparaît dans la problématique des territoires pris entre un développement significatif au plan économique et la gestion protectrice de la nature (Dérioz et Bachimon, 2009 : 3).

^{xv} Pierre-Antoine Landel et Nicolas Senil définissent le panier de bien comme l'articulation de ressources patrimoniales avec d'autres pour « constituer des ensembles porteurs de signes au sein desquels chaque objet va être doté d'une qualité complémentaire » (2009 : 6).